

APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre de son programme de soutien individuel à l'international financé par la Région Alsace, le CEAAC offre la possibilité à des artistes de la région de bénéficier d'un **soutien financier et/ou logistique** pour mener à bien leur projet à l'étranger (exposition, résidence, édition).

Pour toute demande de soutien individuel, les conditions suivantes sont d'application

- > Résider en Alsace
- > Avoir plus de 25 ans
- > Avoir terminé ses études et développer une pratique artistique personnelle

Contenu du dossier de candidature

- > Un CV et une lettre de motivation
- > Un texte de présentation générale du travail
- > Une note d'intention sur le projet artistique envisagé
- > Des éléments visuels imprimés (sur format A3 maximum) ainsi que sur format numérique et éventuellement des éléments sonores ou audiovisuels sur CD ou DVD
- > Des éléments écrits : biographie, catalogues et extraits de presse
- > Un budget prévisionnel du projet (dépenses et recettes)

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard
le **mardi 1^{er} octobre 2013** à l'adresse suivante :

Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines
Elodie Gallina, Chargée des projets internationaux
7, rue de l'Abreuvoir - 67000 Strasbourg

À NOTER :

Aucun dossier reçu ultérieurement ne sera examiné.

Les dossiers envoyés par email et les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Les sélections auront lieu courant octobre 2013, les artistes non retenus seront avertis par e-mail.

Seuls les dossiers accompagnés d'une enveloppe de réexpédition suffisamment affranchie seront retournés.